



Entre nostalgie et fuite – les processus migratoires à l'échelle des Alpes et du Jura

Colloque ICAS du 20 novembre 2009 à Berne

Compte rendu

Thomas Scheurer, Paul Messerli

De tout temps, les mouvements migratoires ont marqué l'Arc alpin et le Jura. Aujourd'hui, ils s'expliquent par les nouvelles formes d'habitat et les nouveaux modes de vie des populations urbaines, par la construction de résidences secondaires et par le tourisme international. Autant de facteurs qui placent les régions alpines devant de nouveaux défis.

Depuis le Moyen Age, le monde alpin est l'objet de multiples formes de migration, comme l'explique l'historienne *Anne-Lise Head-König* (prof. em., Université de Genève). Jusque dans le second tiers du 19^e siècle, dominant, à l'exception des migrations intra-alpines des Walser, les mouvements d'émigration imposés par les contraintes économiques. S'en suivront les flux d'immigration motivés certes par des choix économiques, mais aussi par le rôle régulateur des institutions politiques et, depuis la fin du 19^e siècle, des autorités fédérales.

Bernard Debarbieux (prof., Université de Genève) constate actuellement une très grande diversité des évolutions démographiques dans les Alpes avec des mouvements opposés (immigration, émigration, fluctuations saisonnières) que la typologie communale adoptée par Schuler (2006) pour les Alpes et le Jura ne permet pas de prendre en compte. Cela s'explique entre autres par un nouveau type d'habitat (plusieurs résidences tout au long d'une vie, habitat saisonnier). Un projet du Fonds national (2009 – 2011) analyse les mouvements migratoires à partir de leurs motivations individuelles et des trajectoires biographiques (étapes de la vie), en mettant l'accent sur les valeurs et les raisons associées aux Alpes et à la montagne qui pourraient être un facteur de mobilité. Il faudra pour cela étudier les sources statistiques des 25 dernières années et interviewer les personnes concernées.

Les paysages montagneux exercent un attrait sur certains groupes de personnes qui investissent pour s'installer dans ces régions. C'est ce qu'il ressort d'une étude réalisée par *Manfred Perlik* (Dr., ETH Zurich) sur ce phénomène connu aux Etats-Unis sous le nom de « amenity migration » et arrivé en Europe avec l'introduction de la libre circulation des personnes. A l'origine, les agglomérations qui ne cessent de s'agrandir et la plus grande mobilité des individus grâce aux nouvelles possibilités techniques et au développement des infrastructures de transport. On relèvera notamment la mobilité sur de grandes distances qui présente, selon Perlik, trois caractéristiques : migration pendulaire avec de longs trajets, habitat en différents lieux (avec un lieu de travail fixe) et fuite temporaire de la ville vers la campagne (indépendamment du lieu de travail). L'Arc alpin est particulièrement touché par ces nouvelles formes de migration : de nombreux cantons et communes essaient de tirer parti de cette mobilité dans l'espoir de gagner de nouveaux habitants avec un solide pouvoir d'achat, d'établir de nouvelles liaisons avec les centres urbains et d'exploiter des bâtiments et surfaces laissés à l'abandon. Soucieuses de se spécialiser dans leur fonction d'habitat, les régions alpines (périphériques) risquent toutefois de mettre en péril certaines de leurs anciennes forces (le tourisme par ex.), sans pouvoir miser durablement sur de nouveaux atouts.

Prenant pour exemple Zermatt, *Christoph Bürgin*, président de commune et hôtelier, expose les conséquences des flux d'immigration. C'est ainsi que l'on assiste à une forte demande de biens immobiliers qui met le marché local sous pression et prive certaines branches, la restauration par exemple, de logements abordables pour leur personnel. Les communes environnantes sont alors mises à contribution et doivent faire face à d'énormes problèmes (infrastructure, écoles, revenus fiscaux peu élevés, etc.). Trouver une solution viable à long terme à la question de l'habitat est l'un des défis que devront relever les grands centres touristiques alpins, Zermatt compris.

Si certaines communes comme Zermatt doivent faire face à une forte hausse de l'immigration, d'autres sont confrontées à l'exode et se posent la question de leur avenir (promotion de la politique régionale *versus* « jachère alpine »). *Dominik Siegrist* (professeur à la Haute Ecole technique de Rapperswil) a présenté le concept des régions 'labellisées' élaboré dans le cadre du PNR 48 (Paysages et habitats de l'arc alpin) dont l'objectif est d'échafauder une stratégie visant à endiguer la fuite des régions périphériques. Ce concept repose sur l'analyse des prestations versées par l'Etat et des structures créatrices de valeur dans des régions test ; il propose de leur décerner un certificat de durabilité grâce auquel elles pourraient être privilégiées lors de l'octroi de fonds de l'Etat, mais aussi profiter du

marché en pleine expansion des produits durables. Cela suppose qu'elles aient, au même titre que leurs acteurs, la capacité d'innover, mais aussi de penser et d'agir dans une optique d'entreprise.

A travers ces exposés, nous avons pu présenter et débattre des tendances qui caractérisent actuellement les processus de migration dans l'Arc alpin. Les phénomènes de migration des personnes s'accompagnant d'une migration du travail, les modèles du pousser-tirer ne suffisent plus à expliquer les nouveaux flux migratoires. Il est du ressort de la nouvelle politique régionale de tirer parti des chances offertes par ces mouvements migratoires et d'identifier un nouveau processus d'intégration entre ville et campagne, entre montagne et vallée.